

**S.A. FINANCES & INDUSTRIES**  
**Rue de Tombeek 5**  
**1331 ROSIERES**  
**RPM (Bruxelles) 0 430 083 449**

Bruxelles, le 30 août 2013

**S.A. SPADEL N.V.**  
A l'attention de Monsieur D. DE SORGHES  
Directeur Financier  
Rue Colonel Bourg 103  
**1030 BRUXELLES**  
PAR COURRIER ELECTRONIQUE  
d.desorghes@spawater.com

**FSMA**  
Rue du Congrès, 12-14

**1000 BRUXELLES**

PAR COURRIER ELECTRONIQUE  
[trp.fin@fsma.be](mailto:trp.fin@fsma.be) , et lettre missive

Messieurs,

**Concerne:** Participation au 1<sup>er</sup> septembre 2013 (article 74, § 8 loi du 1<sup>er</sup> avril 2007)

Par la présente, j'ai l'honneur de vous adresser, pour autant que de besoin, une notification conformément à l'article 74, § 8 de la loi du 1<sup>er</sup> avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition.

Cette notification concerne la société anonyme **Société de Services, de Participations, de Direction et d'Elaboration, en abrégé S.A. SPADEL N.V.**, (ci-après « SPADEL ») dont le siège social est établi à 1030 Bruxelles, rue Colonel Bourg 103, inscrite au registre des personnes morales (Bruxelles) sous le numéro 0405.844.436 et dont le capital est représenté par 4.150.350 actions.

Elle fait suite au décès de Monsieur Guy Jacques du Bois, survenu le 2 avril 2013.

Monsieur Guy J. du Bois était, d'une part, propriétaire de 10 actions nominatives de Spadel.

Ces 10 actions sont dans la succession, non liquidée au jour de la présente, de feu Monsieur Guy J. du Bois.

Monsieur Guy J. du Bois était, d'autre part, propriétaire de 240 actions de la S.A. Finances & Industries (ci-après « F&I »), représentant 0,06% des droits de vote de cette société, laquelle société détient toujours 3.770.000 actions de Spadel, soit 90,84% des droits de vote.

Ces 240 actions sont dans la succession de feu Monsieur Guy J. du Bois.

Monsieur Guy J. du Bois était, par ailleurs, propriétaire de 4.287 parts sociales de la société de droit luxembourgeois Société de Participation Guyan sarl (ci-après « Guyan ») représentant, si on ne tient pas compte d'une éventuelle suspension des droits de vote des parts sociales détenues par Guyan, 2,17% des droits de vote de cette société, laquelle société détient toujours 338.260 actions de F&I, soit 84,57% des droits de vote.

Ces parts sociales sont dans la succession de Monsieur Guy J. du Bois

Monsieur Marc du Bois a par ailleurs donné le 8 février 2013, à chacun de ses deux enfants, 15 parts sociales de Guyan en nue-propriété.

Les associés de Guyan sont aujourd'hui, indépendamment des 9.058 parts propres détenues par Guyan, la succession Guy J. du Bois, les deux enfants du soussigné, F&I qui détient 74.850 parts sociales – soit 37,89 des droits de vote si on ne tient pas compte d'une éventuelle suspension des droits de vote des parts sociales détenues par Guyan et 39,72% des droits de vote en tenant compte d'une éventuelle suspension de ces droits de vote et Marc du Bois qui détient 109.275 parts sociales soit 55,33% des parts sociales si on ne tient pas compte d'une éventuelle suspension des droits de vote des parts sociales détenues par Guyan et 57,98% des droits de vote en tenant compte d'une éventuelle suspension de ces droits de vote.

A toutes fins utiles, il est précisé que les 74.850 parts sociales de F&I et les 109.275 parts sociales de Marc du Bois comprennent respectivement les 1.500 et 3.000 parts sociales qui n'étaient détenues qu'en nue-propriété jusqu'au décès de Monsieur Guy J. du Bois .

Veillez agréer mes salutations distinguées.



S.A. Gerefis  
Administrateur délégué  
Représentée par Marc du BOIS